

IPFBW
Association Intercommunale Coopérative
Constituée par acte approuvé
Arrêté Royal du 9 septembre 1924
Siège social : Avenue Jean Monnet 2 à Louvain-la-Neuve

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 10 décembre 2019
à Louvain-la-Neuve**

La séance est ouverte à 18 h 07 sous la présidence de Monsieur Lionel ROUGET.

L'Assemblée choisit comme scrutateurs :

- Madame/Monsieur Lion Coulé de Lincent
- Madame/Monsieur Freddy Gilson de Beauvechain

et désigne comme secrétaire de séance, Madame Christine LEBRUN.

Sont présents ou représentés, les associés dont les noms, ainsi que le nombre de parts détenues par chacun d'eux, figurent sur la liste de présence ci-annexée.

Le Président expose que les membres du bureau ont constaté :

1. que la liste de présence, qui restera annexée au présent procès-verbal, indique que les associés valablement représentés forment le quorum requis par l'article 33 des statuts ;
2. que les parts sociales étant nominatives, les associés ont été convoqués uniquement par courrier adressé dans les délais statutaires contenant l'ordre du jour ;
3. que les associés se sont conformés à l'article 27 des statuts.

qu'en conséquence, la présente Assemblée peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour suivants :

1. Nomination statutaire
2. Adoption du plan stratégique 2020-2022 ;

Ces faits exposés sont reconnus exacts.

L'Assemblée aborde les points mis à de l'ordre du jour :

1. Nomination statutaire

A la suite de la démission de Madame Anne MASSON, l'Assemblée générale élit Monsieur Lionel ROUGET jusqu'au renouvellement des prochains organes de gestion.

En ce qui concerne la nomination statutaire, mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité étant précisé que les abstentions n'impactent pas le calcul des majorités.

2. Adoption du plan stratégique 2020-2022

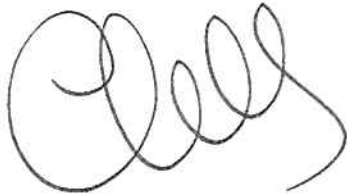
Le plan stratégique 2020-2022 est exposé en séance.

Après quoi, mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité étant précisé que les abstentions n'impactent pas le calcul des majorités

* * *

La séance est levée à ¹⁸ h ⁴⁴, après lecture du procès-verbal, celui-ci étant signé par les membres du bureau et par les titulaires de parts ou leurs mandataires qui le souhaitent.

La Secrétaire de séance,



Les Scrutateurs,

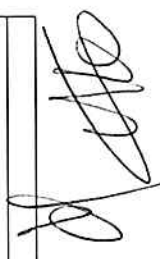


Le Président,



LISTE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - IPFBW 10 décembre 2019

		Nom des délégués avec le nombre de parts				
		1	2	3	4	5
Nbre parts						
BEAUVECHAIN	93.125	GILSON Freddy 	WIAUX Brigitte	VAN de CASTEELE Bruno 	ROUGET Lionel 	Van OVERBEKE Mary
BRAINE-L'ALLEUD	229.387	SCOURNEAU Vincent	LEFEVRE Alexane	JASSOGNE Olivier	MARECHAL Aurélie	VANHAM Olivier
BRAINE-LE-CHATEAU	44.608	BRANCART Francis 	LACROIX Stéphane	NETENS Dominique	DORSELAER Anne	DE GALAN Daniel
BRAINE-LE-COMTE	86.191	FLAHAUX Jean-Jacques	BOMBART Gwennaëlle	JANSSENS Stéphany	QUERTON Lara	BRANCART Michel
CHASTRE	4.306	CORBY Michel 	LEFRANCO Bérangère 	VERHOEVEN Geoffroy	DEWITE Nicolas	FERRIERE Anne
CHAUMONT-GISTOUX	37.533	DECORTE Luc	LANDRAIN Pierre	METTENS Luc 	Della FAILLE de LEVERGHEM Luc	HERNALSTEENS Anne
COURT-ST-ETIENNE	45.942	GOBLET d'ALVIELLA Michaël	RAVET Stéphane 	HICHAUX Mariame	VANDERSTICHELEN Anne 	MARICHAL Xavier
ECAUSSINNES	53.563	MONFORT Michel	GUERARD Arnaud	SGALLARI Véronique	DESCHAMPS Sébastien	ROSSIGNOL Bernard
GENAPPE	72.246	BURY Stéphanie 	DE GROODE Aline	HAYOIS Anne-Sophie	MOREAU Benoît	LECLERCQ Jérôme



LISTE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - IPFBW 10 décembre 2019

Nom des délégués avec le nombre de parts

Communes	Nbre parts	Nom des délégués avec le nombre de parts				
		1	2	3	4	5
GREZ-DOICEAU	54.141	VANDELEENE Paul	FRANCIS Laurent	Van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline	CORDIER Nicolas	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
HELECINE	5.935	COLLIN Pascal	QUINTIN Isabelle	BUVE André	TORDOIR Yves	BREES Christophe
INCOURT	27	LETELLIER José	BEAUMONT Jean-Pierre	DEGUELDRE Lucette	FLAMAND Muriel	RUELLE François
ITTRE	33.064	FLANDROY Richard	De SCHOUTHEETE Hélène	PEETERBROECK Françoise	TAVERNIER Edwige	OLIVIER Alizée
JODOIGNE	54.524	HOUART Marie-Louise	DEBROEK Olivier	CRUGENAIRE Serge	REYGAERDTS Lloyd	DEBECK Françoise
LA HULPE	65.895	BOUDART Thibault	CABY Jean-Marie	ROLIN Claire	VAN DAMME Patrick	PECHER Eric
LASNE	72.673	LIMAUGE Alain	MEVISSE Pierre	DEFLAQUE Emilien	NOLET de BRAUWERE van STEELAND Sandrine	MASSON Laurent
LINCINT	11.431	MAGNERY Louise	DARDENNE Renée	NOUPRE Pierre-Alexandre	GOULEE Léon	DALOZE Etienne
MONT-SAINT-GUIBERT	38.055	FERRIER Bruno	DOLPHENS Jonathan	MORTIER Viviane	MEIRLAEN Eric	JACQUES Jean-François
NIVELLES	282.075	BERTRAND Hubert	DALNE Germain	EPIS Claude	HUART Pierre	RIGOT Pascal

LISTE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - IPFBW 10 décembre 2019

Communes	Nbre parts	Nom des délégués avec le nombre de parts				
		1	2	3	4	5
ORP-JAUCHE	35.901	OVART Alain	GASIAUX Julien	GYSEMBERGH Robert	BUREAU Audrey	Sophie AGAPITOS
OTTIGNIES-LLN	227.487	DU MONTEAU Cédric 	VAN DER MAREN Nicolas	De BEER de LAER Hadelin	LAPERCHE Pierre 	OTLET Jacques
PERWEZ	3.091	NOEL Jules	JANDRAIN Michel	DE BRUYWER Yvonne 	RIGO Etienne	MARCHAND Luc 
RAMILLIES	27.413	HUYBRECHTS Françoise	SMITS Emile	BURNOTTE Daniel	De GRADY de HORION Yvonne	BECHEM Nicolas
REBEQ	54.815	HEMERLICKX Grégory	DESCHAMPS André	BAEYENS Nathalie 	WOUTER Jean-Lou	JESPERS Paul 
RIXENSART	171.659	BENNETT Thierry 	GARNY Vincent	LAUWERS Philippe	DE TROYER Catherine	CARDON de LICHTBAUER Olivier
TUBIZE	151.050	JANUTH Michel	DESMEDT Sabine	ANTHOINE Pierre	LANGENDRIES Benoît	ZOCASTELLO Jean-Marc
WALHAIN	33.982	DENEFF-GOMAND Isabelle	PETRONIN Olivier	DUPUIS Xavier 	DUVET Jean-Marc 	HAYET Didier
WATERLOO	208.946	VANDER CRUYSEN Yves 	TUMELAIRE Cédric 	VERDIN Etienne 	VAN BEVER Coralie	TOUMI BENJELLOUN Jad 
WAVRE	45.074	BOUDOUH Asma	MERTENS Maud	PETTER Bastian	NASSIRI Moon	RIZKALLAH-SZMAJ Julie 
TOTAL	2.244.139					



Administration communale

Place communale, 3

1320 BEAUVECHAIN

Louvain-la-Neuve, le 22 octobre 2019.

Nos réf.: LR/SG/CL/20191210 CONVO AG
010 87 21 04 – sarah.gillard@ipfbw.be

Mesdames,
Messieurs,

Convocation à l'Assemblée générale statutaire du 10 décembre 2019

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale IPFBW qui se tiendra :

**Le mardi 10 décembre à 18h00 au siège social de Louvain-la-Neuve
(Avenue Jean Monnet, 2)**

Ordre du jour

1. Nomination statutaire ;
2. Adoption du plan stratégique 2020-2022.

La documentation d'usage relative à l'ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse sont jointes en annexe.

En vertu de l'article 27 des statuts, chaque représentant des titulaires de parts sociales doit être porteur d'un mandat valable.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre la présente convocation aux délégués désignés par votre Conseil communal afin qu'ils puissent valablement vous représenter à l'Assemblée générale.

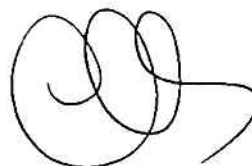
Dans le but de renforcer le rôle des communes dans l'intercommunale, l'article L1523-12 de ce Code impose aux délégués communaux présents à l'Assemblée de rapporter, chaque fois que le Conseil communal se prononce, la proportion des votes intervenus au sein de celui-ci.

Pour donner effet à cette volonté du législateur, votre Conseil se prononcera préalablement sur les points portés à l'ordre du jour de notre Assemblée, sa délibération devant parvenir au Secrétariat de notre intercommunale avant le 2 décembre 2019.

Conformément à l'article L1523-13 § 1, alinéas 4 et 5, du CDLD, nous signalons que la séance de cette Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une commune associée.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de toute notre considération.

Pour le Conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Chr. LEBRUN
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the bottom and several vertical strokes above it.